

Province de Québec
Municipalité de Saint-Noël
11 mai 2023

Séance extra-ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Noël, tenue le 11 mai 2023, à 19 h 00, au lieu ordinaire des séances et à laquelle étaient présents le maire, M. Gilbert Marquis et les conseillères et conseillers suivants :

MME Johanne Gagné
Cathy Perreault

MM. Guy Gendron
Gaétan Landry

Est aussi présente Mme Mylène Bouchard, directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe.

ADJUDICATION CONTRAT-MATIÈRES RÉSIDUELLES
064-2023

Considérant Que la Municipalité de St-Noël est le donneur d'ouvrage du projet de collecte des matières résiduelles sur son territoire ;

Considérant Que le contrat de collecte des matières résiduelles vient à échéance le 10 juin 2023 et qu'il est requis de procéder à l'appel d'offres de service pour ce projet ;

Considérant Que la Municipalité de St-Noël a procédé à un appel d'offres public regroupé pour la collecte des matières résiduelles dans le secteur Ouest ;

Considérant Que le fournisseur suivant a déposé une soumission conforme dans le cadre dudit appel d'offres, à savoir :

- 9385-3117 Québec Inc – Fusion environnement Inc ;

Considérant que l'adjudication du contrat est faite sur la base du plus bas soumissionnaire conforme pour l'ensemble du secteur ;

Considérant que le prix soumis par le soumissionnaire dépasse de beaucoup le pourcentage d'indexation prévu pour ces services ;

Considérant qu'en présence d'un seul soumissionnaire conforme, la municipalité peut négocier à la baisse le prix soumis par ce soumissionnaire ;

Considérant Que tout membre du conseil municipal, le cas échéant, a déclaré tout conflit d'intérêt et toute situation de conflit d'intérêt potentiel et s'est retiré des délibérations et du vote sur le contrat à octroyer.

En conséquence, il est proposé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

1. **D'octroyer** le contrat de collecte des matières résiduelles de la Municipalité de St-Noël à **9385-3117 Québec Inc – Fusion environnement Inc** au montant de **45 941.71 \$** par an (incluant les taxes et tous frais applicables) pour une durée de 18 mois incluant une année d'option;
2. **D'inscrire** l'adjudication de ce contrat sur le système électronique d'appel d'offres [SÉ@O](mailto:SE@O);
3. **D'autoriser** Mme Manon Caron, directrice générale et greffière-trésorière à signer pour et nom de la Municipalité de St-Noël tous les documents relatifs à l'adjudication dudit contrat.

AUTORISATION DE SIGNATURE

065-2023

ATTENDU QUE deux signatures sont nécessaires pour :

- . Émission de chèques
- . Contrat de prêts
- . Obligations
- . Billets
- . Tout document financier
- . Tout autre document relatif au bon fonctionnement de la municipalité.

Attendu que M. Gilbert Marquis (maire), M. Guy Gendron (maire suppléant) et Mme Manon Caron (directrice générale) sont déjà été autorisés par résolution du conseil.

Il est proposé par Mme Cathy Perreault, appuyé par Mme Johanne Gagné et résolu unanimement :

1. D'autoriser Mme Mylène Bouchard (directrice générale adjointe) en l'absence de la directrice générale, à signer tous les documents financiers auprès de la Caisse Desjardins de Mont-Joli-Est de la Mitis ou de toutes autres institutions financières autorisées par résolution du conseil municipal;
2. D'enlever le nom de Mme Rollande Ouellet à titre de signataire;

Ceci s'applique à tous les folios détenus par la municipalité.

SCELLEMENT DE FISSURES

066-2023

Attendu qu'un appel d'offres regroupé réalisée par la MRC de la Matapédia pour les travaux de scellement de fissures sur les surfaces pavées ;

Attendu que Les soumissions ont été ouvertes, le 1er mai 2023, aux locaux de la MRC ;

Attendu que Deux soumissions ont été reçues, une soumission conforme au montant global (taxes incluses) de ;

Scellements J.F. Inc. 66 751,62 \$

Attendu que La MRC de la Matapédia recommande d'accepter cette soumission, représentant un montant de 2 851.38 \$ (taxes incluses) pour la municipalité de St-Noël ;

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par M. Cathy Perreault et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de St-Noël accepte la soumission de Scellements J.F. Inc., au montant de 2 851.38 \$.

TRAVAUX DE LIGNAGES

067-2023

Attendu qu'un appel d'offres regroupé réalisée par la MRC de la Matapédia pour les travaux de lignages de rues ;

Attendu que Les soumissions ont été ouvertes, le 27 avril 2023, aux locaux de la MRC ;

Attendu que Deux soumissions conformes ont été reçues ;

9316-4549 Québec Inc./Multi-Lignes de l'Est	33 408.34 \$ taxes incluses
9222-5093 Québec Inc./Permaligne	38 734.53 \$ taxes incluses

Attendu que La MRC de la Matapédia recommande d'accepter cette soumission, représentant un montant de 1 250.66 \$ (taxes incluses) pour la municipalité de St-Noël ;

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par M. Johanne Gagné et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de St-Noël accepte la soumission de 9316-4549 Québec Inc./Multi-Lignes de l'Est au montant de 1 250.66 \$ taxes incluses.

FACTURES GAZ BAR ST-AMAND

068-2023

Il est proposé par Mme Cathy Perreault, appuyé par M. Guy Gendron et résolu unanimement de :

D'autoriser le paiement de 537.42 \$ à Gaz Bar St-Moïse de St-Moïse pour la fourniture d'essence.

Levée la séance à 19 h 20.

Gilbert Marquis
Maire

Manon Caron
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Gilbert Marquis, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. Gilbert Marquis, maire